



En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et sécuriser votre connexion.



Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, [cliquez ici](#)

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

[Accueil](#) > [Recherche avancée](#) > [Résultats de votre recherche](#) > Avis n°19-93813

Avis No 19-93813 publié le 20/06/2019

Dépt. : 59, 60, 62, 76, 80 Ministère de l'économie



Marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation maintenance d'un pôle de services publics à Amiens (80)

Avis de marché Procédure Négociée

Références complètes : Avis n°19-93813

Référence de TED : [2019/S 117-285911](#) - annonce diffusée le 20 juin 2019

Détail de l'avis

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et
Département(s) de publication : **80, 59, 60, 62, 76** pour utiliser votre connexion.
Annonce No **19-93813** Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, [cliquez ici](#)



I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ministère de l'Economie, SG - SAFI/GIM 10 rue du Centre, 93196, Noisy-le-grand Cedex, F, Téléphone :
(+33) 1 57 33 91 15, Courriel : noisy.sg-safi-gim@finances.gouv.fr, Code NUTS : FRE23

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.economie.gouv.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.economie.gouv.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à
l'adresse : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

[page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

[page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement
disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à

l'adresse : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

[page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=420905&orgAcronyme=a4n)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation
maintenance d'un pôle de services publics à Amiens (80)

Numéro de référence : MEF-SAFI GIM-AMIENS-PHASE 2-PSP-MPGP

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45210000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation maintenance d'un pôle de services publics à fortes qualités d'usage et flexibilité technique, labellisé Passivhaus, sur la ZAC Gare La Vallée à Amiens (80)

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et pour améliorer votre expérience. Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, [cliquez ici](#)



II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45210000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71250000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 50700000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE23

Lieu principal d'exécution : Amiens

II.2.4) Description des prestations : Marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation maintenance d'un pôle de services publics à fortes qualité d'usage et flexibilité technique, labellisé Passivhaus, sur la ZAC Gare La Vallée à Amiens (80)

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 52 000 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 152

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 4 / Nombre maximal : 4

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1.Capacités techniques appréciées pour 50 % au regard de :-Composition de l'équipe dédiée et organisation proposée-Qualifications et certifications des membres du groupement-Moyens humains et matériels des membres du groupement2.Capacités professionnelles évaluées pour 40 % au regard :-des références significatives telles que listées au c de l'article 5 du règlement de la consultation3.Capacités économiques et financières du groupement pour 10 % au regard :-du montant cumulé des chiffres d'affaires des membres du groupement

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération :oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Tranche optionnelle : prolongation de 48 mois de la période d'exploitation et maintenance

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et sécuriser votre connexion.



II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché portant sur les 3 derniers exercices disponibles. Conformément aux dispositions de l'article R. 2142-22 du code de la commande publique, aucune forme juridique déterminée n'est imposée, par le pouvoir adjudicateur s'agissant des groupements d'opérateurs au stade du dépôt de la candidature et de l'offre. Toutefois, au stade de l'attribution et conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24 du code de la commande publique, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. La personne publique souhaite ainsi se prémunir contre les risques d'une défaillance éventuelle de l'un des membres du groupement sur toute la durée du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaire cumulé des membres du groupement doit être au moins égal à 2 fois le montant estimé du marché, option comprise (c'est à dire tranche ferme et tranche optionnelle cumulées).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour l'analyse et l'audience du site et



Le candidat fournit les renseignements permettant de justifier de ces compétences et présente ses

capacités. Il doit en outre clairement indiquer la/les compétence(s) de chaque opérateur économique du

groupement. Le candidat remettra les pièces suivantes : a. Lettre de candidature permettant d'identifier le candidat le mandataire, chaque membre du groupement, la nature du groupement et les compétences de chacun de ses membres ; le candidat peut utiliser l'imprimé DC1 ou le DUME, déclaration sur l'honneur visée à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique (seulement si le DC1 ou le DUME n'est pas fourni) ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger ; - Renseignements et/ou documents permettant d'apprécier les capacités techniques :- note d'organisation du groupement, décrivant sa composition et les compétences associées, incluant un tableau nominatif de repartition des tâches et responsabilités à chaque phase du projet ; - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années ; - indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise responsables de prestations de même nature que celles du marché ; - indication des noms et des qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du marché, conformément à l'article R. 2142-13 du code de la commande publique ; - les certificats de qualification dans le domaine des études énergétiques, du Passiv Haus, IPMVP et autres spécialités susceptibles d'être mises à profit pour l'opération, étant précisé que le Pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve et notamment les certificats provenant d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché, en particulier pour les opérations de commissionnement, de conduite-entretien-maintenance, de nettoyage; c. Renseignements et/ou documents permettant d'apprécier les capacités professionnelles :- numéro d'inscription à l'ordre français des architectes ou document équivalent pour les candidats établis à l'étranger. Le candidat présente des références significatives et les plus représentatives ou illustratrices pour les besoins de la présente opération, dans les domaines de compétences suivants :- 3 références significatives de conception architecturale (compétence " architecture "), notamment en bâtiment très basse consommation, passif, "passivhaus" ou notion équivalente en précisant le niveau atteint.-- 3 références significatives d'opérations de construction (compétence " constructeur "), -- 3 références significatives en exploitation technique, entretien, maintenance d'équipements (compétence " gestion des énergies, entretien et maintenance technique ").

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et pour améliorer votre expérience. [Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, cliquez ici](#).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : 1. compétence "architecte" présentée par un ou plusieurs architectes, disposant de compétences de réalisation en architecture bioclimatique, de bâtiments passifs ou Passivhaus, inscrits à l'ordre des architectes pour les architectes français et par tout moyen équivalent, qui leur permettent d'exercer en France, pour les architectes étrangers; 2. compétence "études techniques, études énergétiques" couvrant toutes les techniques de base du bâtiment et du génie civil ; le groupement intégrera d'une part une compétence de bureau d'étude thermique-fluides et d'autre part un bureau d'études énergie-environnement, indépendant de la compétence thermique-fluides, compétent en bâtiments basse consommation, passifs, énergie positive, en simulations énergétiques dynamiques avec étude paramétrique ; la personne en charge du suivi de la labellisation Passivhaus doit être certifiée CEPH (concepteur européen passivhaus) ou équivalent, le groupement intégrera également des compétences en matière d'études acoustiques et de construction en bois ou à l'aide de matériaux biosourcés. Il est précisé que la structure qui réalisera les études de simulation thermique et énergétiques dynamiques (STD, SED) devra réaliser également les tâches PMV en cours d'exploitation. Elle devra également être en mesure de fournir - en coordination avec le mainteneur-exploitant - les indicateurs ou les seuils permettant de vérifier l'atteinte des objectifs ; 3. Compétences en commissionnement et en PMV : la ou les personnes assurant la mission de commissionnement doivent intervenir de manière indépendante de l'équipe en charge de la mission de conception confiée à la maîtrise d'œuvre ; la personne responsable de la démarche de commissionnement doit être certifiée CMVP (professionnel certifié en mesurage et vérification) ou équivalent; 4. compétence "constructeur" présentée par une entreprise générale ou des entrepreneurs groupés qualifiés pour réaliser des travaux tous corps d'état dont la construction bois et matériaux biosourcés ainsi que pour conduire et piloter un projet de conception réalisation; 5. compétence "entretien et maintenance technique" gestion des énergies et efficacité énergétique, exploitation-maintenance et conduite des installations techniques, thermiques et climatiques, entretien-maintenance tous corps d'état, gestion technique, prestations de réaménagement des plateaux au titre de la flexibilité, programmation et pilotage de régulations.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics, qui
En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF de votre connexion.



IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, [cliquez ici](#)

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

31 juillet 2019 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et pour améliorer votre expérience. [Pour obtenir plus d'informations sur les cookies, vous y opposer ou modifier vos paramètres, cliquez ici](#)

La présente consultation concerne un marché public global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du code de la commande publique, comportant successivement des prestations de conception, de construction et d'exploitation maintenance. Il a pour objet la réalisation d'un pôle de services publics sur la ZAC Gare La Vallée à Amiens (80) c'est-à-dire la conception, la réalisation et la maintenance/exploitation sur une durée de 6 ans (tranche ferme), qui peut être renouvelée une fois pour une période de 4 ans (tranche optionnelle), à compter de la réception des ouvrages, d'un ensemble de deux bâtiments ainsi que la réalisation des aménagements des espaces extérieurs associés (parking, espaces verts, etc.) :- la construction d'un immeuble de bureaux d'approximativement 12.500 mètres carrés environ sur la parcelle A 10 de 4456 mètres carrés,- la construction d'un immeuble de bureaux d'approximativement 7.400 mètres carrés sur la parcelle A 19 de 2126 mètres carrés.L'ensemble étant destiné à accueillir différents services relevant de la préfète de la Somme. Il est attendu une capacité théorique d'installation de postes de travail sédentaires banalisés au moins égale à 1 060 unités. A ce stade du projet, le maître d'ouvrage a consolidé un programme, qui sera communiqué ultérieurement aux opérateurs économiques admis à déposer une offre, qui identifie :- les contraintes fonctionnelles et opérationnelles à prendre en compte au sein de la sur-face de plancher à développer ;- les 968 premiers postes de travail à installer au regard des 13 premières entités qui ont vocation à intégrer le site dès sa mise en exploitation.- Les surfaces liées au restaurant inter administrations (Ria), de l'ordre de 750 mètres carrés à livrer bruts, réseaux divers fluides, énergie et aérauliques notamment en attente.Le maître d'ouvrage souhaite disposer de bâtiments originaux répondant à de fortes ambitions en termes de qualité de vie et de travail, de maintenance et de performances énergétiques, confortables pour leurs occupants et usagers, faciles à maintenir, et réellement performants sur le plan énergétique.Trois axes importants de conception devront être traités avec soin :- qualité de vie et de travail, en favorisant particulièrement l'accès à la lumière naturelle et le confort thermique,- performance énergétique avec une labelisation Passivhaus, niveau classique- flexibilité technique et modularité des aménagements intérieurs.Les deux bâtiments seront emblématiques de la représentation de l'état. Ils devront également refléter une certaine sobriété et la maîtrise des dépenses. Pour plus d'information concernant le site et les demandes fonctionnelles et objectifs de performance, il convient de se reporter au document " Synthèse du programme " joint à la présente consultation.Duree du marche : Le nombre de mois indiqué à la rubrique li.2.7 du présent avis s'entend toutes tranches confondues (104 mois en tranche ferme,48 mois en tranche optionnelle), à compter de sa notification. La prolongation du délai exploitation maintenance, tranche optionnelle, sera affermie par ordre de service délivré au moins 6 mois avant l'expiration de la tranche ferme.Cette durée comprend :- les délais d'études, d'instruction et d'obtention des autorisations administratives, de réalisation des ouvrages jusqu'à leur réception, pour une durée estimée à environ 32 mois ;- l'exploitation technique / la maintenance des ouvrages à compter de leur réception par le maître d'ouvrage, pour une période ferme d'une durée de 72 mois avec possibilité d'affermissement de la tranche optionnelle pour une durée de 48 mois.Les candidats sont informés qu'une réception des bâtiments est attendue pour le quatrième trimestre 2022 au plus tard. L'optimisation, la qualité et la cohérence du planning seront appréciées lors de l'analyse des offres.Valeur estimee du marche : le montant estimé du marché indiqué à la rubrique li.2.6 du présent avis s'entend tranche ferme et tranche optionnelle confondues

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 Rue Lemerchier CS 81 114, 80011, Amiens CEDEX 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens_juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://Amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :
 En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies, utilisés notamment pour mesurer l'audience du site et
 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du marché, la présente
 consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et
 suivants du code de justice administrative. A compter de la signature du marché, la présente consultation
 peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de
 justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la
 validité du marché dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité
 appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision " Département du Tarn-et-
 Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994).



VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 Rue Lemerchier CS 81 114, 80011, Amiens CEDEX 01, F, Téléphone :
 (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens_juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet :
<http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
 18 juin 2019

Un peu d'aide ?

- [Guide d'utilisation : la recherche d'annonces](#) (pdf - 1,21 MB)
 (/content/download/1218/18654/version/20/file/guide_utilisation_recherche_des_avis_sur+boamp.fr_juin_2016.pdf)
- [Qu'est-ce-qu'un marché public ?](#) (/Espace-entreprises/Comment-repondre-a-un-marche-public/Questions-de-reglementation/Avant-de-repondre-a-un-marche-public/Definition-et-principes-d-un-marche-public)
- [Glossaire des marchés publics](#) (/Espace-entreprises/Comment-repondre-a-un-marche-public/Glossaire)
- [Questions fréquentes](#) (/Espace-entreprises/Utiliser-les-services-du-BOAMP/Foire-aux-questions-FAQ)
- [Tutoriel le paramétrage des alertes sur boamp.fr](#) (/Espace-entreprises/Utiliser-les-services-du-BOAMP/Tutoriel-le-parametrage-des-alertes-sur-boamp.fr)